

2019/2020

LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF
Encadrement éducatif

► Conseiller principal d'éducation

www.inspe.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



MASTER MEEF « ENCADREMENT ÉDUCATIF »

Contenus et fonctionnement

C'est une formation initiale approfondie à l'encadrement éducatif et à l'animation éducative dans le cadre de la "Vie scolaire" en établissement du second degré (EPLÉ). Pour cela ce master vise, outre la maîtrise de connaissances scientifiques en sciences humaines (psychologie, sociologie, histoire, philosophie de l'éducation et, plus largement, l'ensemble des sciences de l'éducation), la construction de toutes les compétences du conseiller principal d'éducation.

Le but est aussi de rendre les étudiants familiers des recherches en éducation de sorte qu'ils puissent en faire une utilisation professionnelle critique.

Les axes prioritaires de la formation

- La formation s'appuie sur les connaissances spécifiques construites par les étudiants en licence tout en les faisant accéder aux compétences du conseiller principal d'éducation (CPE). L'action éducative en établissement scolaire exige une approche référencée à plusieurs champs des sciences humaines (psychologie, philosophie, sociologie, histoire). Le plus souvent, le cursus antérieur des étudiants est très spécialisé (licence disciplinaire).

L'objectif de la formation est de doter les étudiants des connaissances, des savoirs et des compétences en matière d'action éducative ouvrant sur une approche plurielle de l'encadrement et de l'animation éducative.

- Il s'agit d'une formation par alternance, permettant à la fois de construire des compétences professionnelles sur l'action éducative, la vie scolaire et de se doter d'outils d'analyse de l'activité (du conseiller, de l'élève et, plus largement, du professionnel).
- L'action éducative en EPLÉ exige d'être capable d'exercer les fonctions de cadre de la vie scolaire, de travailler en équipe et de mettre en œuvre un projet éducatif pour tous les élèves de l'établissement.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours les lundi, mardi, mercredi et jeudi ponctuellement, et stage massé d'observation et de pratique accompagnée 5 semaines années

Dates des stages :
du 14 au 18 octobre 2019
du 2 au 13 décembre 2019
du 27 avril au 7 mai 2020

Master 2 : Tous les étudiants ont cours à l'Inspé les lundi et mardi

• **Étudiants :**

- cours lundi et mardi
- option repréparation du concours journées mutualisées avec les M1 un jour ou deux par semaine quand pas de cours sur le parcours M2
- stage de pratique accompagnée le jeudi ou le vendredi

• **Étudiants fonctionnaires stagiaires ayant un master MEE :**

- cours les lundi et mardi
- stage en responsabilité les mercredi, jeudi et vendredi

• **Étudiants fonctionnaires stagiaires ayant un master autre que le MEE :**

- cours les lundi et mardi
- stage en responsabilité les mercredi, jeudi et vendredi

Dates des examens et des vacances

Examens 1^{er} semestre : du 6 au 10 janvier 2020

Examens 2^e semestre : du 11 au 14 mai 2020

Examens 2^e session : du 11 au 19 juin 2020

Interruption des cours : du 26 octobre au 3 novembre 2019 ; du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 ; du 22 février au 1^e mars 2020 ; du 11 au 19 avril 2020

Concours CPE (écrits) : mars 2020

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2.

Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables sont acquises.

Les ECTS obtenues dans l'enseignement de langues étrangères ne sont pas compensables.

Les UE ou ECTS relatives à la mise en situation professionnelle (stage et mémoire) ne sont pas compensables dans l'année de master 2.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Les formateurs du master «Encadrement éducatif»

Enseignants chercheurs

CHAUVIGNÉ Céline, U. de Nantes (Inspé)

CLAVIER Loïc, U. de Nantes (Inspé)

Enseignants

AZZAM Riad, U. de Nantes (Inspé)

BLANCO Catherine, U. de Nantes (Inspé)

BURDIN Claire, U. de Nantes (Inspé)

CATALANO Isabelle, U. de Nantes (Inspé)

MORTIER Hervé, U. de Nantes (Inspé, TICE)

PITTIGLIO Serge, U. de Nantes (Inspé)

Professionnels

AUPETIT S., CPE au ministère de l'Agriculture

GUEGUEN X., Personnel de direction

GUILLET V., CPE

LANDEMAINE C., Directrice de SEGPA

MOREAUX C., CPE

LOUDIN N., CPE

PRIME T., Responsable culturel, école et pratiques éducatives, Céméa Pays de la Loire

RETAILLEAU B., Directrice d'IME

Programme et bibliographie pour le concours de conseiller principal d'éducation

<http://www.education.gouv.fr/cid99268/devenir-conseiller-principal-education.html>

INSCRIPTION AU CONCOURS CPE

Les concours sont ouverts aux étudiants inscrits en première ou en deuxième année de master et à toute personne titulaire d'un diplôme de master ou d'un diplôme équivalent. Enfin, les dispositifs de droit commun de la fonction publique de dispense de diplôme pour les pères et mères de trois enfants ainsi que les sportifs de haut niveau continuent à s'appliquer.

Les inscriptions aux concours externes, aux troisièmes concours, aux concours internes, aux concours réservés et aux examens professionnalisés réservés ont lieu à partir de début septembre 2019 sur le serveur du ministère.

Pour les concours de recrutement de personnels de l'enseignement du second degré : <http://www.education.gouv.fr/siac2>

MASTER 1 « ENCADREMENT ÉDUCATIF »

Semestre 1 «Encadrement éducatif»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 Vie scolaire et compétences du CPE	171	18
EC1 : Vie scolaire - SHS - Pratiques éducatives et système éducatif	80	
EC2 : Problématisation et enjeux vie scolaire	24	
EC3 : CPE et compétences numériques	12	
EC4 : Compétences du CPE - Missions et enjeux actuels des métiers de l'éducation	54	
EC5 : Suivi vie scolaire	1	
UE 12 Contexte d'exercice	25	3
UE 13 Langue vivante(*)	20	2
UE 14 Mise en situation professionnelle	20	4
UE 15 Recherche	24	4
Total Semestre 1	260	31

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

MASTER 1 « ENCADREMENT ÉDUCATIF »

Semestre 2 «Encadrement éducatif»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 Vie scolaire et compétences du CPE	171	18
EC1 : Vie scolaire - SHS - Pratiques éducatives et système éducatif	84	
EC2 : Problématisation et enjeux vie scolaire	30	
EC3 : CPE et compétences numériques	14	
EC4 : Compétences du CPE - Missions et enjeux actuels des métiers de l'éducation	42	
EC5 : Suivi vie scolaire	1	
UE 22 Contexte d'exercice	25	3
UE 23 Langue vivante		
UE 24 Mise en situation professionnelle(**)	20	4
EC1 : Analyse de l'activité du CPE et des élèves	20	
UE 25 Recherche(**)	24	4
Total Semestre 2	240	29

(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER 2 « ENCADREMENT ÉDUCATIF »

Semestre 3 «Encadrement éducatif»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 Vie scolaire et compétences du CPE et contexte d'exercice	85/109	10
EC1 : Vie scolaire	54	
EC2 : Contexte d'exercice	25	
EC3 : CPE et compétences numériques	6	
EC4 : <i>Problématisation en enjeux vie scolaire</i>	24	
UE 32 Langue vivante		
UE 33 Mise en situation professionnelle	26	9
EC1 : Mise en situation professionnelle(**)	24	
EC2 : Suivi mise en situation professionnelle	2	
UE 34 Recherche	26	9
EC1 : Recherche	25	
EC2 : Suivi recherche	1	
Total Semestre 3	137/161	28

(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER 2 « ENCADREMENT ÉDUCATIF »

Semestre 4 «Encadrement éducatif»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 Vie scolaire et compétences du CPE et contexte d'exercice	85/157	9
EC1 : Vie scolaire	54	
EC2 : Contexte d'exercice	25	
EC3 : CPE et compétences numériques	6	
EC4 : <i>Problématisation en enjeux vie scolaire</i>	30	
EC5 : <i>Analyse réflexive des situations éducatives</i>	42	
UE 42 Langue vivante(*)	15	2
UE 43 Mise en situation professionnelle	26	8
EC1 : Mise en situation professionnelle(*)	24	
EC2 : Suivi mise en situation professionnelle	2	
UE 44 Recherche	2	13
EC1 : Mémoire Master(*)	2	
Total Semestre 4	128/200	32

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 1)

UE 11
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 1	Vie scolaire et compétences du CPE		18 crédits ECTS
<p>UE 11-EC1 : Vie scolaire - SHS - pratiques éducatives et système éducatif</p> <p>UE 11-EC2 : Problématisation et enjeux vie scolaires</p>	EC1 et EC2 104 heures + 1h de suivi	<p>EC1 : Code : F211D1</p> <p>EC2 : Code : F211D2</p>	Format : CM - TD - TP - FOAD
Noms et courriels des intervenants : Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Isabelle.Catalano@univ-nantes.fr - Celine.Chauvigne@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr			

Objectifs

Cette UE vise à

- Maîtriser les SHS et culture professionnelle en vue de la MSA (maîtrise des savoirs académiques) et de la NDS (note de synthèse)
- Développer une culture numérique nécessaire au métier + épreuve concours
- Construire l'assise identitaire du cpe

Contenus

• Approche philosophique de l'éducation, 9 heures

Au premier semestre l'enjeu est de dégager, en lien avec les autres approches de l'UE, les thèses et les problèmes qui structurent les conceptions et les débats sur l'éducation et la citoyenneté. L'établissement de cette « cartographie » mobilise cours magistraux et travaux sur des textes

• Approche sociologique de l'éducation, 9 heures

L'enseignement vise à nourrir la dimension sociologique de l'épreuve de dissertation du concours (épreuve 1). Les thèmes (le décrochage scolaire, la société, les inégalités, l'intégration des populations immigrées, les relations avec les familles, le sens de l'école) sont traités en cours généraux et travaillés en séances de travaux dirigés à partir de textes issus pour partie de la bibliographie du concours. Cette approche des grands débats sur l'éducation alimente également la réflexion sur les fonctions et responsabilités du CPE dans ses rapports aux élèves, ses relations avec les parents d'élèves et les autres partenaires de l'école. Les ouvrages de référence figurent dans la bibliographie du concours.

• Approche historique des institutions éducatives, 9 heures

Ce cours d'histoire de l'éducation est orienté vers l'acquisition de connaissances sur l'histoire récente de notre système éducatif qui permettent aux étudiants, d'une part d'enrichir la culture générale requise pour l'épreuve de dissertation du concours, et d'autre part de réfléchir à des problématiques socio-historiques susceptibles d'être réinvesties dans la réalisation de leur mémoire. Il est donc structuré autour des deux questions centrales qui se posent aujourd'hui au système éducatif français, celle de la laïcité et celle de l'égalité devant l'instruction, telles que ces deux questions se posent depuis la révolution française.

• Approche psychologique de l'adolescence

- Psychologie de l'adolescence, M. Pittiglio

• L'École dans la société et le système éducatif,

• Méthodologie des épreuves,

Au premier semestre le travail porte en priorité sur le repérage des enjeux et des problèmes soulevés par les sujets proposés au concours. Des exercices et des entraînements systémiques sont suggérés à chaque séance et d'une séance à l'autre.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	Catherine Blanco, Isabelle catalano, Céline Chauvigné, Loic Clavier			

Références conseillées

Bibliographie au concours : <http://www.education.gouv.fr> session 2019

Rapports de jurys de concours

Revue scientifique

Revue professionnelle

UE 11
EC3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 1	Vie scolaire et compétences du CPE		18 crédits ECTS
UE 11-EC3 : CPE et compétences numériques	12 heures	Code : F211D3	Format : TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants : Herve.Mortier@univ-nantes.fr			

Objectifs

Préparer aux épreuves du concours en particulier l'épreuve 2 admission

Permettre à chaque étudiant de maîtriser les ressources numériques pouvant être utilisées lors de la seconde épreuve d'admission.

Développer la compétence numérique identifiée dans le référentiel des compétences communes (B juillet 2013) « *Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier* »

En lien avec les 8 compétences spécifiques des conseillers principaux d'éducation.

Contenus

Travail de recherche-action en groupe de 3 à 4 étudiants à partir d'étude de cas.

Production d'un dossier numérique intégrant l'analyse de la situation, les propositions d'actions, la sitographie et les ressources professionnelles.

Présentation et évaluation des travaux.

C2I2e : en fonction de l'évolution des règlements concernant l'obligation d'être certifié – certificat informatique et internet

niveau 2 enseignant –, ouverture du dossier numérique, présentation de la démarche d'accompagnement et de validation des compétences.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X	X		numérique
Évaluateur	Hervé Mortier			

Références conseillées

La troisième révolution industrielle - de Jeremy Rifkin - Editions Poche - septembre 2013

S'informer à l'ère numérique - de Josiane Jouët et Rémy Rieffel - Editions Presses Universitaires Rennes - collection Res Publica - décembre 2013

Le mirage numérique - Pour une politique du Big Data - de Evgeny Morozov - Editions Les Prairies Ordinaires - octobre 2015

L'ère numérique, un nouvel âge de l'humanité - de Gilles Babinet - Editions Le Passeur - janvier 2014

UE 11
EC4

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 1	Vie scolaire et compétences du CPE		18 crédits ECTS
UE 11-EC4 : Compétences du CPE - missions et enjeux actuels des métiers de l'éducation	54 heures	Code : F211D4	Format : CM - TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants : Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Claire.Burdin@univ-nantes.f - Celine.Chauvigne@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr -			

Objectifs

Cette UE vise à l'investissement des éléments précédents, tant au niveau de l'action que de la pratique éducative. Cette UE sera le lieu de la construction professionnelle de l'impétrant. Pour cela, les enseignements interrogeront :

- la problématisation des contenus et des pratiques professionnelles ;
- les situations rencontrées en stage que ce soit du point de vue de l'exploitation pour la pratique que du point de vue réflexif pour une vision problématisée du métier ;
- les enjeux éthiques liés à l'exercice du métier en situation ;
- la réflexivité sur le métier au travers de l'organisation de l'alternance entre terrain et centre de formation.

Contenus

- Vie scolaire et organisation du métier de conseiller principal d'éducation :
- Assise identitaire, 18h, M. Clavier
- Climat scolaire et actualités éducatives, Mme Burdin
- Autonomie des établissements scolaires ; le CPE et le collège; ASH, Mme Catalano

• Méthodologie des épreuves

Au premier semestre le travail porte en priorité sur le repérage des enjeux et des problèmes soulevés par les sujets proposés au concours. Des exercices et des entraînements systémiques sont suggérés à chaque séance et d'une séance à l'autre.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	Loïc Clavier			

Références conseillées

Bibliographie au concours : education .gouv.fr session 2019
Rapports de jurys de concours
Revue scientifique
Revue professionnelle
Actualités éducatives :
https://www.netvibes.com/clairburdin#Sur_le_metier_de_CPE

UE 12

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 1	Contexte d'exercice		3 crédits ECTS
UE 12 : Contexte scolaire	25 heures	Code : F212D1	Format : TD
Noms des intervenants : Riad Azzam@univ-nantes.fr - Claire.Burdin@univ-nantes.fr			

Objectifs

- Découvrir le cadre juridique et éducatif de l'établissement
- Appréhender le travail du cpe dans ses missions d'éducation auprès des élèves.

Contenus

- Approche juridique des EPLE et savoirs généraux du droit, M. Azzam
- Suivi de l'élève, Mme Burdin
- Citoyenneté et responsabilité des élèves, Mme Burdin

Les unités de formation s'articulent autour d'un travail réflexif consacré à certaines thématiques comme l'action éducative, la gestion des élèves, les politiques éducatives, les contextes scolaires. Il sera aussi abordé le cadre organisationnel des EPLE, la diversité des publics et notamment les élèves à besoins spécifiques. Les contenus de ces UE s'articuleront à la préparation des épreuves du concours et plus particulièrement à celles de l'oral.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	Riad Azzam - Claire Burdin			

Références conseillées

- Qu'est-ce qui soutient les élèves ? Rapport IFE, 2016
- CHAUVIGNE, C. (2017), L'éducation citoyenne au lycée, Pratiques d'acteurs (1881-2010), L'Harmattan.
- L'éducation à la citoyenneté -dossier de synthèse du CNESCO (2016)
- Buttner, Y. (2016). Le droit de la vie scolaire écoles, collèges, lycées (États de droits). Paris: Dalloz.

UE 13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 1	Langue vivante		2 crédits ECTS
UE 13 : Langue	20 heures	Code : F213D1	Format : TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants :			

Objectifs

Établir un diagnostic du niveau langue.
 Pratiquer la langue.
 Valider le niveau B2 pour les 5 compétences du cadre européen commun aux langues

Contenus

- Travail et évaluation de la compréhension orale et de l'expression orale en interaction (dialoguée)
- Travail à partir de scénarios fournis par le formateur en utilisant supports variés et authentiques (écrits, sonores, vidéos, iconographiques...)
- Réalisation en auto-formation d'une tâche donnée et évaluée par le formateur

Pour y parvenir, nécessité d'avoir au moins un niveau B1 (niveau seconde du lycée) du cadre européen des langues

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X	ou X		
Évaluateurs				

Références conseillées

Utiliser **Rosetta** en accès gratuit sur site de l'Inspé pour remise à niveau
Lecture de la presse en ligne : <http://www.wrx.zen.co.uk/britnews.htm>
Suivre l'actualité à la radio et à la télévision en consultant les sites des différentes stations et chaînes en anglais : <http://www.bbc.com/news/uk/>
Pour la compréhension orale : <http://www.audio-lingua.eu/>
<http://www.elllo.org/english/home.htm>

UE 14

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 1	Mise en situation professionnelle		4 crédits ECTS
UE 14 : Analyse de l'activité du cpe et des élèves	20 heures	Code : F214D1	Format : TD
Nom et courriel de l'intervenante : Claire.Burdin@univ-nantes.fr			

Objectifs

Cette UE vise à :

- préparer et exploiter les situations de stages
- développer des compétences d'analyse de l'activité et de la pratique professionnelle
- élaborer son dossier de MSP

Contenus

Préparation et exploitation des stages qui ont pour but de familiariser les étudiants avec le milieu professionnel dans lequel ils se destinent à exercer. Ils comprennent la découverte du système éducatif, des acteurs et des politiques d'établissement. L'accent est mis sur la fonction de conseiller principal d'éducation, sa relation avec les autres membres de la communauté scolaire ainsi que la place des élèves dans l'établissement. Cette immersion sert d'appui pour une approche professionnelle des épreuves du concours (notamment pour le dossier de mise en situation professionnelle) mais aussi pour le recueil de données exploitables et analysables dans le cadre de l'analyse de l'activité et du mémoire de recherche.
 Apports théoriques et outils d'analyse de l'activité éducative

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			X
Évaluatrice	Claire Burdin			

Références conseillées

- ROGALSKI J, Y a-t-il un pilote dans la classe, *Recherches en didactique des mathématiques*, Vol. 23, n° 3, pp 343-388, 2003
- PASTRE P., MAYEN P., VERGNAUD G. «*la didactique professionnelle*», revue française de pédagogie, n°154, janvier-mars 2006.
- VINATIER, I. (2013). Le travail de l'enseignant une approche par la didactique professionnelle. Bruxelles: De Boeck

UE 15

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 1	Recherche		4 crédits ECTS
UE 15 : Recherche	24 heures	Code : F215D1	Format : TP - FOAD
Noms des intervenants : directeurs de mémoires			

Objectifs

Les enseignements de cette UE s'articulent en deux temps. Lors des semestres 1 et 2, l'accent est placé sur les dimensions épistémologiques et méthodologiques de la recherche en éducation. Il faut noter que durant cette première année les principaux objectifs résident dans :

- la maîtrise...
- la capacité....
- Maîtrise de la dimension épistémologique et méthodologique de la recherche
- Capacité à problématiser et à développer une réflexivité s'appropriant des travaux de recherche.

Contenus

Épistémologie et méthodologies de la recherche en sciences humaines, 24 heures

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				évaluation finale en fin de S2 (mémoire)
Évaluateurs	directeurs de mémoires			

Références conseillées

Références en fonction du sujet choisi et du directeur de mémoire

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRE 2)

UE 21
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 2	Vie scolaire et compétences des CPE		16 crédits ECTS
<p>UE 21-EC1 : Vie scolaire - SHS - pratiques éducatives et système éducatif</p> <p>UE 21-EC2 : Problématisation et enjeux vie scolaires</p>	<p>EC1 : 84 heures</p> <p>EC2 : 30 heures</p>	<p>EC1 : Code : F221D1</p> <p>EC2 : Code : F221D2</p>	<p>Format : CM - TD - TP - FOAD</p>
<p>Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Claire.Burdin@univ-nantes.fr - Isabelle.Catalano@univ-nantes.fr - Celine.Chauvigne@univ-nantes.fr - Loic.Clavier@univ-nantes.fr</p>			

Objectifs

- Maîtriser les SHS et culture professionnelle en vue de la MSA (maîtrise des savoirs académiques) et de la NDS (note de synthèse)
- Maîtriser les attendus en termes de posture et l'identité professionnelles dans la perspective du concours

Contenus

Les unités de formation s'articulent autour de la connaissance du système éducatif et de ses acteurs dans le cadre du pilotage de la vie scolaire et de la conduite d'actions auprès des élèves. Cette approche théorique de la pratique sera questionnée à la lumière des grands enjeux liés à l'École et la société. Les enseignements universitaires en philosophie, histoire, sociologie et l'étude des ouvrages du concours compléteront cette réflexion qui devra être réinvestie dans la préparation même des épreuves écrites du concours.

• L'école dans la société et le système éducatif,

- Éducation prioritaire, Mme Jeanneau
- Lien éducation nationale et éducation populaire, CEMEA
- Le conseiller principal d'éducation et le chef d'établissement, M. Gueguen
- Le cpe et le contexte agricole, Mme Aupetit
- Absentéisme et décrochage, Mmes Moreaux et Girard
- Internat/ LP/ enseignement technologique, Mmes Moreaux et Girard

• Approche philosophique de l'éducation, 9 heures

Au second semestre les cours mobilisent la « cartographie » établie au semestre 1 pour s'orienter dans le traitement de sujets d'épreuves ou de situations professionnelles. Il s'agit de repérer les enjeux et les implicites, d'interroger les évidences, de proposer des analyses à partir de références théoriques.

• Approche sociologique de l'éducation, 9 heures

L'enseignement vise à nourrir la dimension sociologique de l'épreuve de dissertation du concours (épreuve 1). Les thèmes (le décrochage scolaire, l'école et la société, les inégalités, l'intégration des populations immigrées, les relations avec les familles, le sens de l'école) sont traités en cours généraux et travaillés en séances de travaux dirigés à partir de textes issus pour partie de la bibliographie du concours. Cette approche des

grands débats sur l'éducation alimente également la réflexion sur les fonctions et responsabilités du CPE dans ses rapports aux élèves, ses relations avec les parents d'élèves et les autres partenaires de l'école. Les ouvrages de référence figurent dans la bibliographie du concours.

• Approche historique des institutions éducatives, 9 heures

Ce cours d'histoire de l'éducation est orienté vers l'acquisition de connaissances sur l'histoire récente de notre système éducatif qui permettent aux étudiants, d'une part d'enrichir la culture générale requise pour l'épreuve de dissertation du concours, et d'autre part de réfléchir à des problématiques socio-historiques susceptibles d'être réinvesties dans la réalisation de leur mémoire. Il est donc structuré autour des deux questions centrales qui se posent aujourd'hui au système éducatif français, celle de la laïcité et celle de l'égalité devant l'instruction, telles que ces deux questions se posent depuis la révolution française.

• Méthodologie des épreuves, 60 heures

Au second semestre le travail engagé sur le repérage des enjeux et des problèmes dans les sujets type concours se poursuit. L'accent est également mis sur le développement d'une argumentation précise et rigoureuse. Exercices et entraînements systématiques sont proposés à chaque séance et d'une séance à l'autre.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X	X	X	
Évaluateurs	Catherine Blanco, Isabelle catalano, Céline Chauvigné, Loic Clavier			

Références conseillées

Bibliographie au concours : <http://www.education.gouv.fr> session 2019

- Rapports de jurys de concours
- Revue scientifique
- Revue professionnelle



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 2	Vie scolaire et compétences des CPE		16 crédits ECTS
UE 21-EC3 : Compétences du CPE UE 21-EC4 : Analyse réflexive des situations éducatives	EC3 : 14 heures EC4 : 42 heures	EC3 : Code : F221D3 EC4 : Code : F221D4	Format : CM - TD - TP - FOAD
Noms et courriels des intervenants :			

Objectifs

EC3 : Cette UE vise à cerner l'action du CPE en fonction du contexte établissement. Ce contexte est analysé soit du point de vue de la spécificité de l'établissement (par exemple établissement relevant du ministère de l'agriculture) soit du point de vue du contexte fonctionnel, c'est-à-dire dans le cadre de la relation CPE chef d'établissement en regard, par exemple, du projet d'établissement, des champs d'intervention, des synergies.

EC4 : Cette UE vise à l'investissement des éléments précédents, tant au niveau de l'action que de la pratique éducative. Cette UE sera le lieu de la construction professionnelle de l'impétrant. Pour cela, les enseignements interrogeront :

- la problématisation des contenus et des pratiques professionnelles ;
- les enjeux éthiques liés à l'exercice du métier en situation.

Ces éléments seront réinvestis dans la préparation de l'épreuve orale 2 d'admission (entretien sur dossier) : il s'agira de développer des compétences méthodologiques pour l'épreuve (analyse de textes, problématisation, mise en lien avec le terrain et positionnement du CPE).

Contenus

EC3 :

- Préparation aux épreuves d'admission

EC4 :

- Vie scolaire et organisation du métier de CPE ;
- Les grands domaines d'action et la dynamique de remédiation ;
- Postures et figures du CPE
- Préparation des épreuves d'admission
- Entraînements et oraux blancs

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X	ou X		
Évaluateurs	Riad Azzam et/ou Catherine Blanco et/ou Claire Burdin			

Références conseillées

Bibliographie au concours : education .gouv.fr session 2019
 Rapports de jurys de concours
 Revues scientifiques
 Revues professionnelles

UE 22

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 2	Contexte d'exercice		4 crédits ECTS
UE 22 : Contexte d'exercice	25 heures	Code : F222D1	Format : TD
Noms des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr			

Objectifs

Cette UE vise à conforter la connaissance de l'étudiant concernant l'environnement institutionnel des établissements scolaires. À ce titre l'objectif sera de placer dans ce contexte l'action du CPE en fonction des instructions officielles et de l'environnement social (populations scolaires, familles, personnels). Il sera abordé la place active du CPE dans les dimensions organisationnelles, institutionnelles et politique induites par les réformes éducatives. Enfin, une attention particulière sera apportée à la compréhension de la place des EPLE (organisation, institution, fonctionnement) au regard de ce qui existe à l'étranger. Il s'agit bien ici d'identifier les savoirs et compétences nécessaires à une claire perception de l'environnement institutionnel et social dans lequel s'inscrivent les missions du conseiller principal d'éducation.

Contenus

- Approche juridique des EPLE et savoirs généraux du droit, M. Azzam
- Préparation des épreuves d'admission
- Citoyenneté et responsabilité des élèves; Mme Burdin

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	Riad Azzam et/ou Claire Burdin			

Références conseillées

À préciser en fonction des thématiques

UE 24

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 2	Mise en situation professionnelle		4 crédits ECTS
UE 24 : Analyse de l'activité du cpe et des élèves	20 heures	Code : F224D1	Format : TD
Nom et courriel de l'intervenante : Claire.Burdin@univ-nantes.fr			

Objectifs

- Préparer et exploiter les situations de stages
- Développer des compétences d'analyse de l'activité et de la pratique professionnelle
- Finaliser son dossier de MSP.

Contenus

- Préparation et exploitation du stage 3 de pratique accompagnée.
- L'entretien d'explicitation : un outil pour la pratique et pour l'analyse
- Le GEASE pour analyser sa pratique.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				X
Évaluatrice	Claire Burdin			

Références conseillées

- Analysons nos pratiques. (2003). Les cahiers pédagogiques, (416).
- L'analyse des pratiques (1). (2004). Education permanente, 3(160).
- ÉTIENNE, R., & FUMAT, Y. (2014). Comment analyser les pratiques éducatives pour se former et agir ? Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck.
- PERRENOUD, P. (2005). Assumer une identité réflexive. Educateur, (2), 30-33.
- VERMERSCH, P. (2006). L'entretien d'explicitation. Issy-les-Moulineaux, France: ESF.

UE 25

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 1 Semestre 2	Recherche		5 crédits ECTS
UE 25 : Recherche	24 heures	Code : F225D1	Format : TP - FOAD
Nom et courriel de l'intervenante : directeurs de mémoires			

Objectifs

- maîtrise de la dimension épistémologique et méthodologique de la recherche
- capacité à problématiser et à développer une réflexivité
- s'approprier des travaux de recherche

Contenus

Articulation des connaissances du premier semestre à l'évolution et à l'approfondissement des compétences éducatives. Production d'un mémoire.

En plus des relations des enseignements des différents blocs avec les résultats les plus récents de la recherche en éducation, les étudiants suivent une initiation à la recherche, de façon à les rendre capables d'utiliser de façon critique les résultats de la recherche. La recherche à laquelle ils sont formés et le mémoire qu'ils produisent (un mémoire sur les deux ans, avec écrit intermédiaire important en fin de M1) correspondent

essentiellement à des recherches sur l'action éducative, l'éducation et plus largement sur le système éducatif.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				évaluation finale en fin de S2 (mémoire)
Évaluateurs	Directeurs de mémoires			

Références conseillées

En fonction du sujet choisi et du directeur de mémoire

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 3)

UE 31
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 3	Vie scolaire-compétences du CPE et contexte d'exercice		10 crédits ECTS
UE 31-EC1 : Vie scolaire	54 heures	Code : F231D1	Format : CM - TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants : veronique.guillet@ac-nantes.fr			

Objectifs

- acquérir d'une culture générale sur les problématiques de l'établissement scolaire
- développer les compétences et les outils professionnels au service d'une politique éducative d'un eple
- construire une posture et une identité professionnelles.

Contenus

- Tronc commun, M. Azzam et Mme Catalano
- Responsabilités juridiques, M. Azzam
- Option réparation au concours (mutualisation avec les M1), Mme Blanco et M. Clavier
- Politique de prévention du mal-être, Mme Guillet

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluatrice	Véronique Guillet			

Références conseillées

Bibliographie au concours : education .gouv.fr session 2019
Rapports de jurys de concours
Revue scientifique
Revue professionnelle

UE 31
EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention encadrement éducatif (MEE)

Master 2 Semestre 3	Vie scolaire-compétences du CPE et contexte d'exercice		10 crédits ECTS
UE 31-EC2 : Contexte d'exercice	25 heures	Code : F231D2	Format : TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Claire.Burdin@univ-nantes.fr - Isabelle.Catalano@univ-nantes.fr			

Objectifs

1. Il s'agit dans cet enseignement d'aborder quelques concepts et théories en vue de comprendre ce qui se joue dans une situation de communication. Il s'agit de mettre en lumière les enjeux, les postures et compétences à envisager dans le travail du CPE dans le cadre d'une communication interpersonnelle (par exemple en entretien) ou en groupe (par exemple dans le cadre de l'animation éducative). Différentes situations de communication seront analysées puis expérimentées.

2. Dans le cadre de l'enseignement sur l'orientation: après un aperçu de l'évolution de l'éducation à l'orientation, nous envisagerons les enjeux qu'elle soulève ainsi que la place du CPE dans ce processus et le lien avec les COP afin d'envisager l'accompagnement du parcours de l'élève.

Dans le cadre de l'enseignement sur la pédagogie: après un bref rappel historique sur l'évolution des missions du CPE, nous envisagerons les missions pédagogiques du CPE ainsi que leurs enjeux et les missions du CPE au sein du conseil pédagogique et dans le socle commun.

Contenus

- Tronc commun, M. Azzam et Mme Catalano
- Communication et animation éducative, 6 heures
- Le CPE et la communication, 6 heures
- Orientation, suivi de l'élève et découverte du monde professionnel, 6 heures avec intervention COP

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	Riad Azzam et/ou Claire Burdin et/ou Isabelle Catalano			

Références conseillées

Sur la communication :

BROCH M. H., *Conseiller Principal d'Éducation*, chronique sociale, 2004
 ROHART J.-D. (coord), *Carl Rogers et l'action éducative*, Chronique sociale, 2008
 GOFFMAN E. , *Rites d'interaction*, Ed. de minuit, 1974
 KERBRAT-ORECCHIONI C., *Les interactions verbales*, 2 vol., A. Colin, 1990.

Sur l'orientation :

ANDREANI F., LARTIGUE P., *L'orientation des élèves, comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale*, Armand Colin, 2006,
 Orientation, qui décide vraiment, *Le monde de l'éducation*, n° 301, mars 2002.
 L'éducation à l'orientation, *Perspectives documentaires en éducation*, n°60, INRP, 2003.
 Cheminement d'élèves et parcours avenir, *Cahiers pédagogiques*, HS numérique n°45 mars 2017

Sur CPE & pédagogie :

REMY R., SERAZIN P., VITALI C., *Les Conseillers Principaux d'Éducation*, Éducation et formation, PUF, 2010.
 Existe-t-il une vie scolaire ?, *Cahiers pédagogiques* n°415, Juin 2003
 La vie scolaire : l'affaire de tous ?, *Cahiers pédagogiques* n° 485, décembre 2010.
CPE & pédagogie, collection Mafpen, académie de Rouen, 1994
 ZAKHARTCHOUK J.-M., *Travail par compétences et socle commun*, Repères pour agir, SCEREN-CRDP, 2008.
 DELAHAYE JP, *Le Conseiller Principal d'Éducation, de la vie scolaire à la politique éducative*, 3e ed, Berger-Levrault, 2016

UE 31
EC3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 3	Vie scolaire compétences du CPE et contexte d'exercice		10 crédits ECTS
UE 31-EC3 : CPE et compétences numériques	6 heures	Code : F231D3	Format : TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants : herve.mortier@univ-nantes.fr			

Objectifs

Développer la compétence numérique identifiée dans le référentiel des compétences communes (BO juillet 2013) : « *Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier* »

En lien avec les 8 compétences spécifiques des conseillers principaux d'éducation.

Contenus

Travail de recherche-action en groupe de 3 à 4 étudiants à partir d'une commande.

Production d'une action de sensibilisation – prévention sur une thématique numérique en mobilisant les ressources professionnelles.

Présentation et évaluation de l'action à l'oral

C212e : en fonction de l'évolution des règlements concernant l'obligation d'être certifié - Certificat Informatique et internet niveau 2 Enseignant -, poursuite de la démarche d'accompagnement et de validation des compétences démarrée en M1.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	Evaluation au semestre 4			
Évaluateur	Hervé Mortier			

Références conseillées

La troisième révolution industrielle - de Jeremy Rifkin - Editions Poche - septembre 2013

S'informer à l'ère numérique - de Josiane Jouët et Rémy Rieffel - Editions Presses Universitaires Rennes - collection Res Publica - décembre 2013

Le mirage numérique - Pour une politique du Big Data - de Evgeny Morozov - Editions Les Prairies Ordinaires - octobre 2015

L'ère numérique, un nouvel âge de l'humanité - de Gilles Babinet - Editions Le Passeur - janvier 2014

UE 33
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 3	Mise en situation professionnelle		9 crédits ECTS
UE 33-EC1 : Mise en situation professionnelle UE 33-EC2 : Suivi mise en situation professionnelle	EC1 : 24 heures EC2 : 2h de suivi par étudiant	EC1 : Code : F233D1 EC2 : Code : F233D2	Format : TD - TP - FOAD
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Celine.Chauvigne@univ-nantes.fr			

Objectifs

- Savoir analyser son environnement professionnel, l'activité et ses pratiques
- Savoir construire sa place et son action dans son environnement professionnel de manière continue
- Défendre et mettre en œuvre les valeurs de l'école et de la République.

Contenus

Analyse de l'activité des élèves et du CPE; apports théoriques, outils d'analyse et analyse de situations d'éducation

La priorité de ces UE est de constituer une connaissance pragmatique, c'est-à-dire en situation, du métier de CPE. Pour ce faire, ces UE sont articulées aux UE liées aux stages en établissements et aux UE centrées sur la recherche en éducation. À partir de cas concrets l'enseignement visera à mettre en œuvre une posture réflexive sur les tenants et les aboutissants du métier. Divers cadres théoriques seront sollicités comme l'analyse institutionnelle, l'analyse de l'activité, l'analyse du travail, etc.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Visites Lauréats
Contrôle continu	X			X
Évaluateur	Riad Azzam et/ou Catherine Blanco et/ou Céline Chauvigné			

Références conseillées

Les références dépendent du cadre d'analyse d'appui (analyse institutionnelle, de l'activité, du travail, plurielle...). À préciser par le formateur.

Pour les références bibliographiques proposées à titre indicatif, voir UE 43.

UE 34
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 3	Recherche		9 crédits ECTS
UE 34-EC1 : Recherche UE 34-EC2 : Suivi Recherche	EC1 : 25 heures EC2 : 1h de suivi par étudiant	EC1 : Code : F234D1 EC2 : Code : F234D2	Format : TD - TP - FOAD
Noms et courriels des intervenants :			

Objectifs

- Développer le travail d'enquête
- Analyser et discuter des données

Contenus

Articulation des connaissances du premier semestre à l'évolution et à l'approfondissement des compétences éducatives. Production d'un mémoire

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				évaluation en fin de S4
Évaluateurs	Directeurs de mémoire			

Références conseillées

À préciser en fonction du sujet choisi et du directeur de mémoire

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRE 4)

UE 41
EC 1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 4	Vie scolaire compétences du CPE et contexte d'exercice		9 crédits ECTS
UE 41 : Vie scolaire	54 heures	Code : F241D1	Format : CM - TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Isabelle.Catalano@univ-nantes.fr			

Objectifs

- Acquérir d'une culture générale sur les problématiques de l'établissement scolaire
- Développer les compétences et les outils professionnels au service d'une politique éducative d'un eple
- Construire une posture et une identité professionnelles d'un cadre de l'Ed

Contenus

- Tronc commun : travaux interdisciplinaires et inter-degrés
- Option repréparation au concours (mutualisation avec les M1), Mme Blanco et M. Clavier

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateurs	Riad Azzam et Isabelle Catalano			

Références conseillées

À préciser en fonction des thématiques abordées et formateurs associés

UE 41
EC 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 4	Vie scolaire compétences du CPE et contexte d'exercice		9 crédits ECTS
UE 41-EC2 : Contexte d'exercice	25 heures	Code : F241D2	Format : CM - TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants :			

Objectifs

- Réflexion critique sur la pratique
- Construction de l'identité professionnelle
- Réfléchir sur la construction d'outils liés à la pratique.

Contenus

- **L'École dans la société et le système éducatif, 42 heures**
- Gestion de conflits, Mme Catalano
- Protection de l'enfance et handicap, Mme Retailleau
- Le conseiller principal d'éducation et la sanction, Mme Oudin et Mme Landemaine
- Discriminations et phénomène de bouc émissaire, Mme Oudin et Mme Landemaine
- Relation école famille, Mme Burdin
- Agir sur le climat scolaire en EPLE, Mme Burdin
- Actualités éducatives, Mme Burdin
- **Option repréparation aux oraux du concours en mutualisation avec les M1**

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluatrices	Claire Burdin, Charline Lendemaine, Nathalie Oudin			

Références conseillées

- FEYFANT, A. (2015). Coéducation: quelle place pour les parents ?
- CORRE, V. (2014). Rapport d'information sur les relations entre l'école et les parents (No. 2117). Assemblée nationale - Commission des affaires culturelles et de l'éducation
- PAYET, J.-P. (2017). École et familles: une approche sociologique. Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck.
- Site Climat scolaire : <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html>
- Actualités CPE : https://www.netvibes.com/claireburdin#Sur_le_metier_de_CPE

UE 41
EC 3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 3	Vie scolaire compétences du CPE et contexte d'exercice		10 crédits ECTS
UE 41-EC 3 : CPE et compétences numériques	6 heures	Code : F241D3	Format : TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants : herve.mortier@univ-nantes.fr			

Objectifs

Développer la compétence numérique identifiée dans le référentiel des compétences communes (BO juillet 2013) : « Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier »

En lien avec les 8 compétences spécifiques des conseillers principaux d'éducation.

Contenus

Travail de recherche-action en groupe de 3 à 4 étudiants à partir d'une commande.

Production d'une action de sensibilisation – prévention sur une thématique numérique en mobilisant les ressources professionnelles.

Présentation et évaluation de l'action à l'oral

C2I2e : en fonction de l'évolution des règlements concernant l'obligation d'être certifié - Certificat Informatique et internet niveau 2 Enseignant -, poursuite de la démarche d'accompagnement et de validation des compétences démarrée en M1.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X			
Évaluateur	Hervé Mortier			

Références conseillées

La troisième révolution industrielle - de Jeremy Rifkin - Editions Poche - septembre 2013

S'informer à l'ère numérique - de Josiane Jouët et Rémy Rieffel - Editions Presses Universitaires Rennes - collection Res Publica - décembre 2013

Le mirage numérique - Pour une politique du Big Data - de Evgeny Morozov - Editions Les Prairies Ordinaires - octobre 2015

L'ère numérique, un nouvel âge de l'humanité - de Gilles Babinet - Editions Le Passeur - janvier 2014

UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 4	Langue vivante		2 crédits ECTS
UE 42 : Langues	15 heures	Code : F2U42D	Format : TD
Noms et courriels des intervenants :			

Objectifs

Pratiquer la langue.

Valider le niveau B2 pour les 5 compétences du cadre européen commun aux langues.

Contenus

Travail et évaluation des 5 compétences à la fois.

Travail à partir de scénarios fournis par le formateur en utilisant supports variés et authentiques (écrits, sonores, vidéos, iconographiques...)

Réalisation en auto-formation d'une tâche donnée et évaluée par le formateur

Pour y parvenir, nécessité d'avoir au moins un niveau B1 (niveau seconde du lycée) du cadre européen des langues.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu	X	ou X		
Évaluateurs				

Références conseillées

Utiliser **Rosetta** en accès gratuit sur site de l'Inspé pour remise à niveau

Lecture de la presse en ligne :

<http://www.wrx.zen.co.uk/britnews.htm>

Suivre l'actualité à la radio et à la télévision en consultant les sites des différentes stations et chaînes en anglais :

<http://www.bbc.com/news/uk/>

Pour la compréhension orale :

<http://www.audio-lingua.eu/>

<http://www.elllo.org/english/home.htm>

UE 43
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 4	Mise en situation professionnelle		6 crédits ECTS
UE 43-EC1 : Mise en situation professionnelle UE 43-EC2 : Suivi mise en situation professionnelle	EC1 : 24 heures EC2 : 2h de suivi par étudiant	EC1 : Code : F243D1 EC2 : Code : F243D2	Format : TP - TD
Noms et courriels des intervenants : Riad.Azzam@univ-nantes.fr - Catherine.Blanco@univ-nantes.fr - Celine.Chauvigne@univ-nantes.fr			

Objectifs

- Savoir interagir avec un tiers dans une situation problème
- Avoir le sens des responsabilités et asseoir sa posture professionnelle
- Être capable de développer les compétences des acteurs

Contenus

Analyse de l'activité des élèves et du CPE; apports théoriques, outils d'analyse et analyse de situations d'éducation

La priorité de ces UE est de constituer une connaissance pragmatique, c'est-à-dire en situation, du métier de CPE. Pour ce faire, ces UE sont articulées aux UE liées aux stages en établissements et aux UE centrées sur la recherche en éducation. À partir de cas concrets, de vidéos, de textes, l'enseignement vise à construire des repères sur les incontournables du métier : l'entretien et la relation d'aide, l'accompagnement, le conseil, l'encadrement, etc.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	visites
Contrôle continu	X			X
Évaluateur	Riad Azzam et/ou Catherine Blanco et/ou Céline Chauvigné			

Références conseillées

Altet, M., Étienne, R., Desjardins, J., Paquay, L. et Perrenoud, Ph. (2010). *Que faire de la résistance en formation ?* Bruxelles : de Boeck Université, collection Perspectives en Éducation et en Formation.

Altet, M. (2002). Une démarche de recherche sur la pratique enseignante : l'analyse plurielle, *Revue française de pédagogie*, n° 138, Paris, INRP, p. 85-93.

Ardoino, J. (1963/2004). *Propos actuels sur l'éducation. Contribution à l'éducation des adultes*. Paris : L'Harmattan.

Ardoino, J. (1984) L'approche multiréférentielle (plurielle) des situations éducatives et formatives* Paru dans *Pratiques de Formation-Analyses*, Université Paris 8

Bucheton, D. (2009, dir.). *L'agir des enseignants, des gestes professionnels ajustés*. Toulouse : Octarès. Formation Permanente, N° 25-26, janvier-décembre 1993.

Clot, Y., Faïta, D., (2000). Genre et style en analyse du travail, concepts et méthodes. *Travailler*, 4,7-42.

Etienne, R. (2004). L'analyse des situations, des pratiques, de l'action et du travail en éducation et formation dans la perspective d'une socialisation démocratique. *Cerfee*, n°20.

UE 44

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention encadrement éducatif (MEE)			
Master 2 Semestre 4	Recherche		13 crédits ECTS
UE 44 : Recherche	2 heures de suivi par étudiant	Code : F244D1	Format : TD - FOAD
Noms et courriels des intervenants : Directeurs de mémoires			

Objectifs

- Développer le travail d'enquête
- Analyser et discuter des données
- Être capable de rendre compte de la recherche et avoir un regard critique

Contenus

Articulation des connaissances du premier semestre à l'évolution et à l'approfondissement des compétences éducatives. Production d'un mémoire.

Évaluation

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu				Évaluation finale en fin de S4 : mémoire, soutenance
Évaluateur	Directeurs de mémoires			

Références conseillées

À préciser en fonction du sujet choisi et du directeur de mémoire

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIER S DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

DÉTAIL DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES CPE

Comme il est précisé dans la circulaire du 28 octobre 1982, « l'ensemble des responsabilités exercées par la conseillère principale ou le conseiller principal d'éducation se situe dans le cadre général de la « vie scolaire » et peut se définir ainsi : placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective d'épanouissement personnel ».

Fondant leur action sur la connaissance de la situation individuelle et collective des élèves, les conseillers principaux d'éducation concourent, au plus près des réalités scolaires et sociales de l'établissement, à la définition de la politique éducative. Comme tous les membres de la communauté éducative, ils contribuent à expliciter, faire comprendre et accepter les règles de vie et de droit en vigueur au sein de l'établissement.

C 1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps

- Veiller au respect des rythmes de travail des élèves et organiser leur sécurité.

- Organiser l'accueil, les conditions d'entrée et de sortie des élèves, les déplacements et la surveillance; les zones de travail et d'études collectives ainsi que les zones récréatives avec le souci de contribuer au bien-être des élèves.

Les conseillers principaux d'éducation sont conseillers de l'ensemble de la communauté éducative et animateurs de la politique éducative de l'établissement.

en provenance ou à destination de l'équipe de direction, des personnels de l'établissement, des élèves et des parents, notamment par l'usage des outils et ressources numériques.

C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement

- Participer à l'élaboration du règlement intérieur et à son application.

- Promouvoir, auprès des élèves et de leurs parents, les principes d'organisation et les règles de vie, dans un esprit éducatif.

- Contribuer à l'enseignement civique et moral de l'élève ainsi qu'à la qualité du cadre de vie et d'étude.

- Identifier les conduites à risque, les signes d'addiction, les comportements dégradants et délictueux avec les personnels sociaux et de santé et les conseillers d'orientation-psychologues, et contribuer à leur résolution en coopération avec les personnes ressources internes ou externes à l'institution.

- Conseiller le chef d'établissement, ainsi que les autres personnels, dans l'appréciation des punitions et des sanctions.

- Prévenir, gérer et dépasser les conflits en privilégiant le dialogue et la médiation dans une perspective éducative.

C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement

- Recueillir et communiquer les informations permettant de suivre l'assiduité des élèves et de lutter contre l'absentéisme.

- Contribuer au repérage des incivilités, des formes de violence et de harcèlement, et à la mise en œuvre de mesures qui permettent de les faire cesser avec le concours des équipes pédagogiques et

éducatives.

- Élaborer et mettre en œuvre des démarches de prévention et connaître les missions des partenaires de l'établissement pour la lutte contre la violence et l'éducation à la santé (CESC).

- Conseiller le chef d'établissement et le gestionnaire sur l'aménagement et l'équipement des espaces, afin de permettre l'installation de conditions de vie et de travail qui participent à la sérénité du climat scolaire.

- Contribuer activement au développement de l'animation socio-éducative et à la mise en œuvre d'une politique de formation à la responsabilité dans le cadre du projet d'établissement.

C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire

- Organiser les activités et les emplois du temps des personnels de la vie scolaire dans un souci de continuité, de cohérence et d'efficacité du service.

- Préparer et conduire les réunions de coordination et d'organisation de l'équipe et en formaliser les conclusions.

- Évaluer les besoins de formation des membres de l'équipe et proposer des formations.

Les conseillers principaux d'éducation remplissent une fonction d'éducateur au sein de l'établissement: ils assurent le suivi individuel et collectif des élèves en association avec les personnels

Les conseillers principaux d'éducation accompagnent le parcours de formation des élèves.

enseignants, contribuent à la promotion de la santé et de la citoyenneté et, par les actions éducatives qu'ils initient ou auxquelles ils participent, ils préparent les élèves à leur insertion sociale. Au sein d'un établissement, en particulier

dans une structure qui dispose d'un internat, ils apportent une contribution essentielle à l'élaboration d'un projet pédagogique, éducatif et socioculturel.

Les conseillers principaux d'éducation sont des acteurs à part entière de l'appropriation par l'élève du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en tant qu'ils accompagnent les élèves dans leur parcours et la construction de leur projet personnel.

C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif

- Savoir mener un entretien d'écoute dans le cadre du suivi individuel des élèves et de la médiation.

- Œuvrer à la continuité de la relation avec les parents et collaborer avec tous les personnels de l'établissement en échangeant avec eux des informations sur le comportement et l'activité de l'élève – ses résultats, ses conditions de travail, son assiduité – afin de contribuer à l'élaboration de réponses collectives pour aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.
- Contribuer au suivi de la vie de la classe, notamment en prenant part aux réunions d'équipes pédagogiques et éducatives ainsi qu'au conseil des professeurs et au conseil de classe et en collaborant à la mise en œuvre des projets.
- Participer aux travaux du conseil pédagogique, notamment en contribuant aux projets transversaux discutés et préparés dans ce conseil.
- Connaître les compétences des différents intervenants dans la prévention du décrochage.

C 6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative

- Encourager et coordonner les initiatives des élèves dans le cadre de la vie lycéenne ou collégienne et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre eux notamment en prenant appui sur les enseignements civiques, juridiques et sociaux.
- Veiller à la complémentarité des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative et représentative, favoriser la participation des élèves aux instances représentatives et contribuer à leur animation (CVL, CESC, délégués de classe, conférence des délégués, conseil d'administration, commission permanente, conseil de discipline, etc.).
- Assurer la formation des délégués élèves.
- Accompagner les élèves dans la prise de responsabilités, en utilisant notamment le foyer socio-éducatif et la maison des lycéens comme espace d'apprentissage et d'éducation à la citoyenneté. - Impulser et favoriser la vie associative et culturelle.

C 7. Participer à la construction des parcours des élèves

- Contribuer avec les enseignants et avec le concours des assistants d'éducation aux dispositifs d'accompagnement des élèves.
- Assurer la liaison avec les responsables de la prise en charge complémentaire des élèves hors temps scolaire dans les collèges ou lycées à organisation pédagogique aménagée (classes à horaires aménagés, sections sportives, pôles sportifs de haut niveau).
- Contribuer, avec les enseignants, les professeurs documentalistes et les conseillers d'orientation psychologues, au conseil et à l'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur projet personnel.

Les conseillers principaux d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Les conseillers principaux d'éducation sont appelés à coopérer avec de nombreux partenaires, à participer à des rencontres collectives auxquelles les parents sont associés et à contribuer aux actions éducatives culturelles, notamment artistiques, scientifiques et sportives.

C 8. Travailler dans une équipe pédagogique

- Coopérer avec les professeurs pour élaborer des situations d'apprentissage en vue de développer et d'évaluer les compétences visées (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, référentiels professionnels, etc.).
- Contribuer à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement.
- Contribuer à faciliter la continuité des parcours des élèves et à la prise en compte des transitions d'un cycle à l'autre.
- Conseiller le chef d'établissement pour organiser les partenariats avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, les associations complémentaires de l'école, les acteurs socio-économiques.

Circulaire n° 2015-139 du 10-8-2015 relative aux Missions des conseillers principaux d'éducation
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91890

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.



UNIVERSITÉ DE NANTES



Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

Parc Universitaire de Laval
3, rue Georges Charpak
53810 Changé
02 44 02 25 03

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon


221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00



INSPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES

02 53 59 23 00

www.inspe.univ-nantes.fr

 ESPE de l'Académie de Nantes
 @ESPE_Nantes